



Conseil et Recherche
Recrutement
Cadres et Dirigeants



Lettre d'information CERA

Sommaire

- Actualités : marché du recrutement des Cadres et tendances économiques
- Les chiffres clés du bâtiment
- La productivité au travail en France
- Chômage des Chefs d'entreprise ?
- Savoir travailler avec un cabinet de recrutement

Par Cécile CHARBONNIER, Présidente

Novembre / Décembre 2023



Le marché du recrutement des Cadres / Tendances de l'activité économique



- ✓ Sur ce dernier trimestre 2023, le marché du recrutement des Cadres retrouve un certain équilibre : les entreprises sont toujours en recherche de talents - notamment dans le digital, la R&D et profils commerciaux - selon un rythme cependant, moins accéléré qu'en début d'année ; les candidats quant à eux, doivent être plus adaptables à l'offre, aux contextes, aux environnements... Les jeunes Cadres sont particulièrement recherchés par les entreprises.
- ✓ Les problématiques actuelles du recrutement sont de 3 ordres : attirer les nouveaux talents, répondre aux nouvelles aspirations des candidats et adapter les rémunérations dans un contexte inflationniste.
- ✓ D'après une étude de la DARES de ce mois de Septembre, la majorité des secteurs a davantage de facilités à recruter... à l'exception du bâtiment dont l'activité reste compliquée (cf. zoom avec la FFBTP en région).
- ✓ De son côté, la Banque de France indique au niveau des tendances régionales en AURA, que l'activité industrielle progresse légèrement mais les commandes ralentissent ; que les services marchands et notamment le travail temporaire, sont fortement impactés par une demande et une activité en baisse. Que dans le bâtiment, le gros œuvre connaît un développement moindre alors que le second œuvre bénéficie encore d'une activité favorable. Les prix des devis restent en augmentation, de façon plus marquée en second œuvre. Enfin, l'activité des travaux publics a tendance à décroître malgré le maintien des carnets de commandes.
- ✓ Les cabinets de recrutement restent optimistes, selon une étude de Figaro Emploi de ce mois d'Octobre, même si l'activité connaît un léger fléchissement. L'activité Recrutement de SYNTEC Conseil, sur la base de ses quatre-vingt cabinets adhérents en France, prévoit en effet, une stagnation de l'activité en 2023 par rapport à 2022.

Les trois secteurs d'activités



Les chiffres clés du bâtiment en résidentiel



Au niveau national (source : Adéquation Oct/Nov 2023)

- **371 300 logements autorisés à la construction** à fin Septembre 2023, cumulés sur les 12 derniers mois... *le chiffre le plus bas depuis 20 ans ;*
- **67 300 logements neufs réservés par les particuliers** sur un an, à fin Septembre 2023... *le chiffre le plus bas depuis 1996 ;*
- **10 600 logements nouvellement mis en vente** au 3^{ème} trimestre 2023... *soit un recul de 54% par rapport au 3^{ème} trimestre 2022 ;*
- **1 600 logements réservés sur la Métropole de Lyon** de Janvier à Septembre 2023... *soit un recul de 35% par rapport à 2022 et -57% par rapport à 2019 ;*
- **-50 à -60% de baisse des réservations de logements neufs** sur les 9 premiers mois de 2023 avec les agglomérations de Bordeaux, Nantes et Toulouse qui sont particulièrement touchées.
- **-55% de baisse des mises en vente** de nouveaux logements sur Juillet et Août 2023 => le marché est à l'arrêt.

Sur la région AURA

La Fédération des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics de la Métropole de Lyon, a d'ailleurs communiqué récemment :

- 6^{ème} année consécutive de baisse des réservations en logement avec un volume prévisible inférieur à 2 000 logements en 2023, soit une division par 2 en 6 ans ;
 - Moins de 2 000 logements vendus en 2023, l'année enregistrée la plus basse du secteur depuis 30 ans ;
 - Un fort besoin de construire : 80 000 logements environ sur 10 ans pour la Métropole de Lyon soit 8 000 logements par an
- Les facteurs qui contribuent à cette crise du logement :
- Le coût des matériaux, qui ne faiblit pas ;
 - La hausse des taux d'intérêt et le durcissement des conditions de prêt, qui empêchent les ménages d'acquérir un bien immobilier ;
 - La succession des modifications de PLU-H sur certains territoires ;
 - La multiplication des nouvelles obligations et réglementations....
- Quelques pistes de réflexion pour inverser les tendances : redonner l'accès au PTZ à tous les primo-accédants ; dynamiser l'attractivité de l'investissement locatif pour fluidifier un marché de plus en plus tendu ; redonner aux maires bâtisseurs les moyens de déployer une politique de construction de logements neufs.



Quelle productivité du travail en France ?



La productivité par personne, a reculé de 3.9% entre 2019 et 2023 ; le recul est même de plus de 7% si on ne considère que l'industrie manufacturière. Cela signifie qu'il faut désormais davantage de salariés pour produire le même niveau de richesse.

Parmi les causes, le Conseil national de la productivité évoque dans son récent rapport :

- ✓ Le taux d'emploi a progressé plus vite que l'activité économique de sorte que la productivité a baissé par personne et par heure travaillée.
- ✓ La hausse conséquente également des alternants pénalise à court terme la productivité mais devrait avoir un effet positif à long terme compte tenu des compétences acquises.
- ✓ On peut également citer les problèmes de main-d'œuvre notamment dans l'industrie ainsi que l'augmentation des prix de l'énergie.
- ✓ L'effet du télétravail reste encore ambigu dans l'interprétation.
- ✓ La désindustrialisation.

La difficulté est que la baisse de productivité engendre une stagnation des salaires. Le contexte reste incertain à l'avenir si on ajoute l'intelligence artificielle qui à tout coup, fera évoluer l'emploi et la productivité.

Enfin, la Banque de France prévoit une croissance de 1% en 2024 et 1.5% en 2025.

Chômage des Chefs d'entreprise : + 36%... Une nette hausse en 2023, selon les secteurs

Selon une étude de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs, réalisée avec le cabinet Altares et l'association GSC - Garantie Sociale des Chefs d'entreprise - les Chefs d'entreprise en situation de perte d'emploi sont aussi nombreux qu'avant Covid. Si les gérants de TPE représentent 9 personnes sur 10, les Chefs



d'entreprise de plus grosses structures (plus de 2 M€ de chiffre d'affaires) sont aussi beaucoup plus présents. Les secteurs de la construction et du commerce, représentent environ la moitié des liquidations judiciaires. La situation se dégrade fortement dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, et aussi dans l'assurance et la finance (notamment les courtiers et gestionnaires d'actifs).

Selon l'association GSC, moins de 1% des Chefs d'entreprise bénéficient d'un système d'assurance chômage, et l'âge moyen est de 46 ans. Sur 2023, le nombre de Chefs d'entreprise touchés par le chômage, pourrait dépasser les 60 000 personnes.



Partenaire d'un cabinet de recrutement ? Ce qu'il ne faut pas faire :



Les cabinets de recrutement font bénéficier leurs clients, d'un process expérimenté et éprouvé selon différentes étapes : définition des besoins, analyses des postes, conseils sur les profils à sourcer, recherche des candidats, entretiens et sélections, évaluations, tests... ils ont également une bonne connaissance du marché, des profils et attentes de candidats. Ils savent travailler en toute confiance et en toute confidentialité.

Pour ce faire, en tant que client, pour se donner toutes les chances de réussir les missions de recrutement, quelques erreurs sont à éviter :



Avant la mission

- Ne pas être suffisamment précis dans vos attentes ;
- Négliger les échanges en amont avec le cabinet, échanges à même de faciliter la compréhension du contexte et de l'environnement ;
- Recruter dans la précipitation ;
- Choisir un cabinet uniquement sur la base de son tarif, sans prendre en compte les prestations et expériences proposées ;
- Ignorer les conseils du cabinet ; manquer d'écoute.

Pendant et après la mission

- Ne pas communiquer régulièrement avec le cabinet, ne pas lui faire de retour ;
- Ne pas respecter les étapes du processus de recrutement ;
- Ne pas accepter le doute ;
- Ne pas se sentir impliqué ; arranger la réalité ;
- Ne pas tenir compte des retours des candidats suite à entretien ;
- Attendre trop longtemps pour faire une offre à un candidat ;
- Ne pas objectiver la prise de décision ;
- Ne pas penser à l'intégration des candidats.



CERA Conseils En Recrutement Associés

Immeuble « Le Garcin Part Dieu », 21 rue François Garcin – 69003 LYON – Tél : 04 72 68 97 87

33 av Philippe Auguste – 75011 Paris – Tél : 01 44 64 70 44

www.cera.fr - info@cera.fr